

23^e GALA DES PRIX D'EXCELLENCE EN ENVIRONNEMENT DES CANTONS-DE-L'EST

PLAN DE VISIBILITÉ POUR LES COMMANDITAIRES

Description des avantages	Président d'honneur (5 000 \$)	Présentateur de trophée* (2 000 \$)	Collaborateur (500 \$)
LOGO ET PUBLICITÉS			
1 page publicitaire en couleur (8,5 X 5,5 pouces) dans le programme souvenir	+ logo associé à une catégorie		
1/2 page publicitaire en couleur – (4,25 X 5,5 po) dans le programme souvenir* + logo associé à un trophée	✓	✓	
Logo couleur projeté à l'écran lors du Gala	✓	✓	✓
Logo couleur sur la page d'accueil du site internet de la FEE avec hyperlien	Mention Président d'honneur	Associé à la catégorie	✓
Logo en noir au bas d'une page publicitaire (photos des lauréats) dans le quotidien La Tribune	✓	✓	✓
MENTIONS			
Mention verbale lors du Gala (association avec la catégorie)	✓	✓	
Mention dans le communiqué présentant les nommés (septembre)	✓	✓	
Allocution à la conférence de presse	✓		
Citation dans le communiqué de presse	✓		
VISIBILITÉ			
Allocution au Gala et mot dans le cahier souvenir (avec logo et photo)	✓		
Remise du prix associé à sa catégorie + photo avec les finalistes et le gagnant	✓	✓	
Une table de 8 convives	✓	✓	

* Les différentes catégories associées aux trophées sont présentées à la page suivante. Il est possible de réserver une catégorie si le commanditaire s'engage pour un minimum de 3 ans.

🌿 Pour obtenir de l'information ou faire la réservation d'une commandite :

Contactez un administrateur de la Fondation, ou Jacinthe Caron au Conseil régional de l'environnement au 819 821-4357 ou fee@environnementestrie.ca.



23^e GALA DES PRIX D'EXCELLENCE EN ENVIRONNEMENT DES CANTONS-DE-L'EST

PLAN DE VISIBILITÉ POUR LES COMMANDITAIRES

Description des catégories

CONTRIBUTION PERSONNELLE

Reconnait les initiatives, les actions ou les réalisations d'une personne dont l'engagement envers l'environnement est soutenu depuis plusieurs années

JEUNESSE

Accompagné d'une bourse de 1000 \$, ce prix est réservé aux initiatives environnementales exceptionnelles de jeunes de 12 à 17 ans.

RELÈVE

S'adressant à des étudiants de niveau postsecondaire ayant développé un projet environnemental remarquable, le prix est assorti d'une bourse de 2 000 \$.

INDUSTRIE, COMMERCE OU INSTITUTION

Prix destiné à des entreprises ou institutions s'étant distinguées dans le développement, l'implantation ou l'exportation de produits, de procédés ou de savoir-faire novateurs en environnement.

MUNICIPALITÉ, MRC ET ORGANISME MUNICIPAL

Reconnait les actions et les réalisations d'une entité municipale ou d'un regroupement de municipalités ayant posé des actions concrètes et durables.

GROUPE ENVIRONNEMENTAL ET ORGANISME À BUT NON LUCRATIF

Destiné à reconnaître les réalisations d'un organisme en matière d'éducation et de sensibilisation à la qualité de l'environnement et au développement durable.

INNOVATION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

S'adresse au milieu industriel, institutionnel, les centres de recherche ou de toute autre affiliation, dont les travaux permettent ou ont permis une amélioration manifeste des produits, des pratiques ou des procédés liés à l'exploitation écologiquement durable.

Pour plus d'information, visitez la page web du Gala : <http://fondationfee.ca/wordpress/>